



Appel de candidature en Mastères Professionnelles

L'Institut Supérieur des Finances et de Fiscalité de Sousse annonce l'ouverture des dépôts de candidatures à ses Mastères (Régime LMD) :

Mastères professionnels :

- **Comptabilité, Contrôle et Audit (CCA)**
- **Gestion Financière et Fiscale (GFF)**

A. Procédures et critères de recrutement des mastères 2021-2022

Effectif total à retenir	Mastère professionnel	30 étudiants
Nombre des étudiants hors ISFFs à retenir		Maximum 20% de l'effectif total
Procédure de sélection	- Présélection des dossiers sur score - Sélection définitive après vérification des dossiers en papiers	Affichage des listes A, B et C* Affichage de la liste définitive.
Possibilités d'accès des étudiants de licences aux mastères de recherche et professionnels	- Master professionnel CCA - Master professionnel GFF	LFGC3 +LAGC3 LFF+LABIF+LFGC+LAGC+ LFE (10%)
Dates clés à retenir	- Période d'inscription en ligne - Résultats de la présélection - Dépôts des dossiers au service mastère par les présélectionnés - Résultats de sélection finale - Inscriptions - Démarrage des cours	du 09 au 25 Juillet le 30 juillet Au plus tard le 06 Aout Du 13 au 15 Aout Au plus tard le 20 Aout Le 14 Septembre

*Cette sélection aboutira à l'établissement des trois listes A, B et C comme suit :

Liste A : liste des admis dès la première présélection des dossiers sur scores Cite les noms des meilleures candidatures de l'ISFFs. Le nombre des étudiants qui y figurent représente l'effectif total :

- 24 étudiants de l'ISFF
- 6 étudiants Hors ISFF

Liste B : liste d'attente Cite les noms des candidatures classées du N°31 au N°45.

- 12 étudiants de l'ISFF
- 03 étudiants hors ISFF

Liste C : Cette liste cite les candidatures refusées dès la première présélection. Elle comporte :

- les étudiants de l'ISFFs ayant une moyenne corrigée inférieure à 11.
- Les étudiants hors ISFFs ayant une moyenne corrigée inférieure à 12.
- Les dossiers non conformes et/ou présentant des informations incorrectes.

B. La présélection

Les candidatures doivent être formulées en ligne sur le site de l'ISFFs et ce entre le 09 et le 25 Juillet 2021. Dans un premier temps, l'examen des candidatures sera effectué sur la base des informations communiquées par le postulant.

La liste des candidats présélectionnés sera publiée sur les sites de l'ISFFs et la page officielle FB de l'institut au plus tard le 30 Juillet, les invitants à présenter, leurs dossiers comportant les pièces ci-dessous.

Après la sélection définitive (suite à la vérification des dossiers), les candidats acceptés seront invités à faire leurs inscriptions.

→ Remarques importantes :

- ✓ Toute fausse déclaration entraîne l'élimination définitive du candidat.
- ✓ N'est autorisé qu'un seul redoublement.

- ✓ L'inscription sur le site de l'ISFFs, n'autorise les étudiants à ne postuler que pour deux mastères au maximum (1 recherche et 1 professionnel).
- ✓ La précision de l'ordre du choix (1^{er} et 2^{ème} choix) est obligatoire.

C. Les documents à fournir

Les candidats sélectionnés sont appelés à fournir les pièces suivantes (en version papier).

- Le formulaire de dépôt de candidature imprimé à partir du site web de l'ISFFs.
- 1 copie de la carte d'identité nationale.
- un curriculum vitae (CV) détaillé mentionnant en particulier les éventuels stages effectués par le candidat, son expérience professionnelle et ses activités de recherche,
- lettre de motivation (à remplir en ligne directement sur le site)
- une copie certifiée conforme à l'original du diplôme de baccalauréat,
- une copie certifiée conforme à l'original du relevé des notes obtenues au baccalauréat,
- une copie certifiée conforme à l'original des diplômes universitaires obtenus,
- une copie certifiée conforme à l'original des relevés des notes obtenues au cours des trois années de licence, y compris ceux des années de redoublement ou des sessions de contrôle,
- 3 photos d'identité récentes,
- une copie certifiée conforme à l'original de l'attestation de réorientation ou du retrait de l'inscription (pour les candidats concernés),
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat.
- pour les professionnels : une attestation de parrainage avec une entreprise (publique ou privée) ou une attestation de travail.
- Tout autre document permettant d'augmenter les chances d'acceptation du dossier (Certificats de langues, de comptabilité ou d'informatique, diplôme de mastère, expériences professionnelles, travail associatif ...etc.). ce document sera intégrer dans le calcul du score en tant que Bonus en Soft Skills (Bss).

D. Calcul du score : La première présélection sur dossiers consistera à classer l'ensemble des candidatures en fonction d'un calcul du score. Le score est calculé par la sommation entre la moyenne des moyennes corrigées (MMC), un bonus sur crédit (Bc) et un bonus sur les Softs Skills (Bss).

$$\text{Score}_{final} = \text{MMC} + \text{Bc} + \text{Bss}$$

$$\text{MMC} = \frac{0.5 * \text{Moyenne corrigée L1} + 1 * \text{moyenne corrigée L2} + 1.5 * \text{moyenne corrigée L3}}{3}$$

La moyenne corrigée de chaque année = moyenne générale de chaque année - malus redoublement - malus contrôle

Avec : Malus redoublement = 0.5 point.

Malus contrôle = 0.25 point.

$$\text{Bonus crédit} = \begin{cases} +0 & \text{si } total \leq 150 \\ +0.5 & \text{si } 151 \leq total \leq 165 \\ +1 & \text{si } 166 \leq total \leq 180 \end{cases}$$

$$\text{Bonus en Soft Skills} = \begin{cases} +0 & \text{si } 0 \text{ certificats ou attestations} \\ +0.25 & \text{si } 0 < \text{attestations} \leq 3 \end{cases}$$

==> Remarques concernant les maitrisards (s'ils existent)

Les candidats qui ont un diplôme de maitrise (dans les spécialités équivalentes) seront ordonnés après calcul d'un score final et seront acceptés parmi les étudiants hors ISFF (20% de l'effectif total) :

$$\text{Score}_{final} = \text{MMC} + \text{Bss}$$

$$\text{MMC} = \frac{0.5 * \text{Moyenne corrigée 1ère Année} + 1 * \text{moyenne corrigée 2ème Année} + 1.5 * \text{moyenne corrigée 3ème Année} + 2 * \text{moyenne corrigée 4ème Année}}{5}$$

La moyenne corrigée de chaque année = moyenne générale de chaque année - malus redoublement - malus contrôle

Avec : Malus redoublement = 0.5 point.

Malus contrôle = 0.25 point.

$$\text{Bonus en Soft Skills} = \begin{cases} +0 & \text{si } 0 \text{ certificats ou attestations} \\ +0.25 & \text{si } 0 < \text{attestations} \leq 3 \end{cases}$$

[Cliquez ici pour enregistrer votre candidature](#)